



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



**CHAMBRE DE COMMERCE
BAIE-DES-CHALEURS**

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Budget du Québec 2020-2021

La FCCQ et la CCBDC saluent les mesures en innovation qui pourraient contribuer à une croissance économique verte

Bonaventure, le 11 mars 2020 – La nécessaire transition énergétique a dicté les orientations du budget du gouvernement du Québec, constatent la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs (CCBDC). Plusieurs des mesures visant à réduire le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec stimuleront l'économie à travers des projets d'infrastructures, ce que saluent la FCCQ et CCBDC, mais favoriseront aussi l'émergence d'innovations vertes ainsi que la rénovation et la construction écologique des édifices commerciaux et industriels.

« Bien que le plan budgétaire aborde plusieurs aspects que la communauté d'affaires avait énoncés au cours des derniers mois et que nous avons présentés dans nos demandes pré budgétaires, notre préoccupation principale, la main-d'œuvre est malheureusement abordée de manière insuffisante dans ce budget », commente Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

Soutenir les entreprises dans leurs besoins en main-d'œuvre

La FCCQ et la CCBDC soulignent les nouveaux investissements pour une meilleure intégration au marché du travail des personnes immigrantes et des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi. « Nous aurions cependant aimé voir de nouvelles initiatives porteuses pour appuyer les employeurs en quête de main-d'œuvre », estime Charles Milliard. « Les mesures annoncées lors du précédent budget afin d'améliorer la fiscalité et l'attrait pour les travailleurs expérimentés auraient pu avantageusement être bonifiées. » ajoute Luc Leblanc président de la CCBDC. Le marché du travail québécois accuse un certain retard dans le développement de nouvelles compétences des travailleurs actuellement en emploi et les moyens mis en place dans le présent budget semblent timides. « Ce budget semble insister sur l'investissement en équipement pour favoriser l'innovation, mais sans prévoir de formation suffisante pour que les travailleurs en optimisent l'utilisation », critique Luc Leblanc.

Par ailleurs, les employeurs québécois ont toujours les charges sociales les plus importantes au Canada, ce qui mine leur compétitivité et leur capacité à offrir une meilleure rémunération globale à leurs employés. Les diverses législations encadrant le marché du travail ont été fortement bonifiées au cours des dernières années, amenant un poids financier supplémentaire de 13 G\$ d'ici 2022-23. Le gouvernement doit tenir compte de la capacité des entreprises, dans le contexte où un ralentissement économique semble poindre à l'horizon.

Des incitatifs importants pour la commercialisation des innovations

La FCCQ et la CCBDC apprécient également la venue d'un nouveau crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i) pour accélérer la transformation numérique des entreprises, ainsi que la déduction pour soutenir la commercialisation des innovations (DICI). « Un soutien à la commercialisation des innovations est déterminant pour favoriser la compétitivité des entreprises. Il sera nécessaire également que ces mesures soient flexibles et accessibles pour les entreprises, ce qui incitera également l'investissement privé », insiste Charles Milliard.

L'élaboration des projets de zones d'innovation, un peu partout dans les régions québécoises, représente d'ailleurs une occasion à saisir pour favoriser le développement et la commercialisation de nouveaux produits, en misant entre autres sur la collaboration entre la recherche universitaire et les entreprises, avec l'appui des gouvernements.

6,2 G\$ pour le Plan d'économie verte pour répondre aux besoins des entreprises

La FCCQ et la CCBDC saluent les sommes importantes réservées au budget pour l'élaboration du nouveau Plan d'économie verte (PEV) pour contribuer à la nécessaire transition énergétique.

Elles s'attendent du même souffle que le nombre de programmes du nouveau PEV 2030 soit resserré par rapport au PACC 2013-2020.

Il importe aussi de faire place à l'ensemble des sources d'énergie en complément à l'électrification, comme le propose le budget par le développement de la filière du gaz naturel renouvelable (GNR) et ce, en tenant compte des besoins des entreprises et de leur capacité technologique de conversion. « Nous le savons, le secteur des transports a de grands défis en matière de réduction des GES, que ce soit du côté des déplacements des personnes ou des marchandises », poursuit Charles Milliard. « Des opportunités sont offertes via des solutions d'économie circulaire, pour réduire les pertes énergétiques ainsi que l'empreinte environnementale dans le secteur industriel. Ce sont des avenues intéressantes à explorer, car il s'agit aussi d'une occasion pour le gouvernement de favoriser l'émergence d'une réelle industrie du bâtiment intelligent, vert et durable, et les entreprises pourront être mises à contribution dans cet effort. »

La FCCQ et la CCBDC constatent également une volonté du gouvernement dans le prochain PEV de venir en aide à des secteurs économiques importants des régions québécoises, notamment en agriculture.

Une hausse des investissements prévus au PQI qui pourrait être fort bénéfique pour l'économie

La FCCQ et la CCBDC se réjouissent des 15,1 G\$ supplémentaires pour le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2020-30, atteignant désormais 130,5 G\$. « Cet important budget dédié aux infrastructures publiques doit répondre aux différents besoins sur l'ensemble du territoire, notamment les régions plus éloignées », affirme Luc Leblanc, président de la CCBDC. « Pour accroître la fluidité des déplacements des personnes et limiter les impacts économiques de la congestion routière, il fallait prévoir des sommes supplémentaires pour des projets structurants de transport collectif. »

« Il y a des besoins en développement et les six projets structurants de transport collectif électrique ajoutés au PQI est une bonne nouvelle. Les défis en maintien des actifs sont également considérables, autant pour les infrastructures routières, de mobilité durable ou publiques, notamment les écoles. Ces sommes supplémentaires envoient un signal important quant aux ressources disponibles pour répondre aux nombreux besoins en infrastructure au Québec. Les entreprises québécoises pourront contribuer à l'atteinte d'un haut taux de réalisation dans les projets retrouvés au PQI », mentionne Luc Leblanc, président de la CCBDC.

Les régions bien servies dans ce budget

Les mesures visant la croissance économique des régions plaisent à la FCCQ et son réseau de chambres de commerce. « Les investissements en santé, en éducation, en culture et en tourisme, ainsi que l'amélioration du réseau routier, permettront de faire de nos régions des milieux de vie attractifs, facilitant l'arrivée de travailleurs répondant aux besoins des entreprises partout au Québec », commente Charles Milliard. Les différents secteurs industriels comme le développement minier et forestier ainsi que le milieu agricole voient aussi favorablement un bon nombre de mesures. « Notre livre blanc *Pour des régions économiquement dynamiques* relevait un bon nombre de défis pour les régions et ces mesures sont bienvenues pour les soutenir », rappelle Charles Milliard.

Enfin, la précaution du gouvernement visant à soutenir l'économie face à un ralentissement potentiel, entre autres lié au risque d'épidémie du COVID-19, montre un usage sérieux des surplus budgétaires, prévus à 1,9 G\$ pour le prochain exercice. « La FCCQ et la CCBDC seront attentives à la nature des investissements prévus dans les infrastructures publiques, pour s'assurer que les appels d'offres publics fassent une place à des critères de qualité et d'innovation, au-delà du simple critère du plus bas soumissionnaire conforme », conclut Luc Leblanc, président de la CCBDC.

À propos de la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs

La CCBDC représente plus de 430 membres sur les territoires de la MRC Avignon et de la MRC de Bonaventure. Elle a pour mission de mobiliser la communauté d'affaires afin de créer une vitalité économique dynamique et durable en offrant des services de réseautage, d'amélioration de compétences et d'accès à des occasions d'affaires.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Luc Leblanc
Président
Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs
418-391-1847

Joanne Beauvais
Directrice, Communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
joanne.beauvais@fccq.ca
Cellulaire : 514 928-8373